



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWSIL 282 ADHESVIE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DOWSIL 282 ADHESVIE
Numéro du produit	11812
Synonymes; marques commerciales	DOW CORNING 282 ADHESIVE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Adhésif. agent de liaison
--------------------------	---------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com
-------------	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	11812

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

DOWSIL 282 ADHESVIE

Mentions de danger	<p>H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Mentions de mise en garde	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.</p>
Contient	XYLENE, ETHYLBENZÈNE

2.3. Autres dangers

Product is a static accumulator Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ce produit contient une substance classée PBT. Ce produit contient une substance classée vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

XYLENE		>=23.0 - <=35.0%
Numéro CAS: 1330-20-7	Numéro CE: 215-535-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32-XXXX
Classification		
Flam. Liq. 3 - H226		
Acute Tox. 4 - H312		
Acute Tox. 4 - H332		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
STOT SE 3 - H335		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Chronic 3 - H412		
ETHYLBENZÈNE		>=7.0 - <10.0%
Numéro CAS: 100-41-4	Numéro CE: 202-849-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489370-35-XXXX
Classification		
Flam. Liq. 2 - H225		
Acute Tox. 4 - H332		
STOT RE 2 - H373		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Chronic 3 - H412		

DOWSIL 282 ADHESVIE

PROPANE-2-OL >=1.9 - <2.5%		
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336		
OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASIOXANE >=1.4 - <2.0%		
Numéro CAS: 556-67-2	Numéro CE: 209-136-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529238-36-XXXX
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Repr. 2 - H361f Aquatic Chronic 4 - H413		
Decamethylcyclopentasiloxane >=1.1 - <1.5%		
Numéro CAS: 541-02-6	Numéro CE: 208-764-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119511367-43-XXXX
Classification Non Classé		
DODECAMETHYLCYCLOHEXASIOXANE >=0.44 - <=0.6%		
Numéro CAS: 540-97-6	Numéro CE: 208-762-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119517435-42-XXXX
Classification Non Classé		
TOLUÈNE >=0.12 - <0.16%		
Numéro CAS: 108-88-3	Numéro CE: 203-625-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471310-51-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 Repr. 2 - H361d STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 3 - H412		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

DOWSIL 282 ADHESVIE

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Il peut être dangereux pour le personnel de premiers secours de pratiquer la réanimation par bouche-à-bouche. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements et nettoyer les chaussures soigneusement avant leur réutilisation.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. S'il est suspecté que des polluants atmosphériques sont toujours présents auprès de la personne touchée, le personnel de premiers secours doit porter un appareil de protection respiratoire approprié ou un appareil de protection respiratoire autonome.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Assèchement et/ou gerçures. Rougeurs.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Le produit augmente le risque d'incendie et peut accélérer la combustion. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
-----------------------------	---

DOWSIL 282 ADHESVIE

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Silicium. Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Eliminer toute source d'inflammation. Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants. Peroxydes organiques/peroxydes d'hydrogène. Matière solide inflammable. Pyrophoric substances Classe 2: Gaz.

DOWSIL 282 ADHESVIE

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

XYLENE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 50 ppm 221 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 100 ppm 442 mg/m³

D

ETHYLBENZÈNE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 100 ppm 442 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 125 ppm 551 mg/m³

D

PROPANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 200 ppm 500 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 400 ppm 1000 mg/m³

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

Decamethylcyclopentasiloxane

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

TOLUÈNE

D

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 100 ppm 384 mg/m³

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 20 ppm 77 mg/m³

D = Absorption de peau.

Commentaires sur les composants Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

XYLENE (CAS: 1330-20-7)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 289 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 289 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 180 mg/kg p.c. /jour

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 77 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 77 mg/m³

Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 174 mg/m³

Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 174 mg/m³

Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 108 mg/kg p.c. /jour

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 14.8 mg/m³

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.6 mg/kg p.c. /jour

DOWSIL 282 ADHESVIE

- PNEC**
- Eau douce; 0.327 mg/l
 - Eau de mer; 0.327 mg/l
 - rejet intermittent; 0.327 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 6.58 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 12.46 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 12.46 mg/kg
 - Sol; 2.31 mg/kg

ETHYLBENZÈNE (CAS: 100-41-4)

- DNEL**
- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 77 mg/m³
 - Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 293 mg/m³
 - Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 180 mg/kg p.c. /jour
 - Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15 mg/m³
 - Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.6 mg/kg p.c. /jour

- PNEC**
- Eau douce; 0.1 mg/l
 - Eau de mer; 0.01 mg/l
 - rejet intermittent; 0.1 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 9.6 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 13.7 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 1.37 mg/kg
 - Sol; 2.68 mg/kg

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

- DNEL**
- Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour
 - Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m³
 - Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour
 - Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m³
 - Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour

- PNEC**
- Eau douce; 140.9 mg/l
 - Eau de mer; 140.9 mg/l
 - rejet intermittent; 140.9 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 2251 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 552 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg
 - Sol; 28 mg/kg

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE (CAS: 556-67-2)

- DNEL**
- Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 73 mg/m³
 - Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 73 mg/m³
 - Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 73 mg/m³
 - Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 73 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 13 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 13 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 13 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 13 mg/m³
 - Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour
 - Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour

DOWSIL 282 ADHESVIE

- PNEC**
- Eau douce; 0.00044 mg/l
 - Eau de mer; 0.00044 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 0.64 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.064 mg/kg
 - Sol; 0.13 mg/kg
 - Station d'épuration des eaux usées; > 10 mg/l

Decamethylcyclopentasiloxane (CAS: 541-02-6)

- DNEL**
- Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 97.3 mg/m³
 - Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 24.2 mg/m³
 - Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 97.3 mg/m³
 - Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 24.2 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 17.3 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 4.3 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.3 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 4.3 mg/m³
 - Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour
 - Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour

- PNEC**
- Eau douce; >0.0012 mg/l
 - Eau de mer; >0.00012 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 2.4 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.24 mg/kg
 - Sol; 1.1 mg/kg
 - Station d'épuration des eaux usées; >10 mg/l

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE (CAS: 540-97-6)

- DNEL**
- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 11 mg/m³
 - Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 6.1 mg/m³
 - Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.22 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.3 mg/m³
 - Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour
 - Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour

- PNEC**
- Sédiments (eau douce); 2.826 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.282 mg/kg
 - Sol; 3.336 mg/kg
 - Station d'épuration des eaux usées; >1.0 mg/l

TOLUÈNE (CAS: 108-88-3)

- DNEL**
- Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 384 mg/m³
 - Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 192 mg/m³
 - Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 384 mg/kg/jour
 - Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 384 mg/m³
 - Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 192 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 226 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 56.5 mg/m³
 - Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 8.13 mg/kg/jour
 - Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 226 mg/kg/jour
 - Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 226 mg/m³
 - Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 56.5 mg/m³

DOWSIL 282 ADHESVIE

PNEC

- Eau douce; 0.68 mg/l
- Eau de mer; 0.68 mg/l
- rejet intermittent; 0.68 mg/l
- STP; 13.61 mg/l
- Sédiments (eau douce); 16.39 mg/l
- Sédiments (eau de mer); 16.39 mg/kg
- Sol; 2.89 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Polyéthylène. Alcool polyvinylique (PVA). Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Caoutchouc butyle. Caoutchouc chloroprène. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Epaisseur: > 0.35 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Porter un vêtement de protection anti-statique, s'il y a un risque d'inflammation par électricité statique. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ ignifuges.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains après l'usage. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux.
Couleur	Incolore.
Odeur	Aromatique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.

DOWSIL 282 ADHESVIE

pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	141.00°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	13.3°C Vase clos Pensky Martins.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.98
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	40000 cSt @ 25°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

DOWSIL 282 ADHESVIE

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Provoque une irritation cutanée. Assèchement et/ou gerçures. Rougeurs.

Contact oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Organes cibles

Organes de l'audition

Informations toxicologiques sur les composants

XYLENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4300 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 1100 mg/kg, Cutanée,

ETA cutanée (mg/kg) 1.100,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 27.5 mg/l, Inhalatoire, Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Complètement réversible en 7 jours.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

DOWSIL 282 ADHESVIE

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aberration chromosomique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur une génération, Fertilité - , Inhalatoire, Vapeur, Rat Négatif.

Toxicité pour la reproduction - développement Tératogénicité: - : , Vapeur, Inhalatoire, Rat Négatif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL (90d) 4.35 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Nocif par inhalation. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Une pneumonie peut être le résultat si le produit vomi contenant des solvants atteint les poumons.

Contact cutané Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

ETHYLBENZÈNE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3.500,0

Espèces Rat

DOWSIL 282 ADHESVIE

Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 3500 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	3.500,0
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	5.001,0
Espèces	Lapin
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	5.001,0
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l)	17,2
Espèces	Rat
Indications (CL₅₀ inhalation)	CL ₅₀ (4h) 17.2 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat Nocif par inhalation.
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	17,2
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas d'information disponible.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant. Lapin
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Test épicutané - Homme: Non sensibilisant.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Aberration chromosomique: Négatif. Mutation génique: Négatif.
Essais de génotoxicité - in vivo	Mutation génique: Négatif.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
Cancérogénicité CIRC	CIRC Groupe 2B Possible cancérogène pour l'homme.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Etude sur deux générations - Négatif. , Vapeur, Inhalatoire, Rat
Toxicité pour la reproduction - développement	Toxicité pour le développement: - Négatif.: , Inhalatoire, Rat

DOWSIL 282 ADHESVIE

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. LOAEL 75 ppm, Inhalatoire, Vapeur, Rat Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes d'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Le liquide peut irriter la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ gaz ppmV) 10.000,0

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ (6h) >10000 ppm, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vivo Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

DOWSIL 282 ADHESVIE

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 4800 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2.5 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 2.975,0

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 2975 ppm, Vapeur, Inhalatoire, Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 2.975,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DOWSIL 282 ADHESVIE

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Test de Ames: Négatif. Mutation génique: Négatif. Aberration chromosomique: Négatif. Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Mutation génique: Négatif. Rat Inhalatoire Vapeur
Mutation génique: Négatif. Rat Orale

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire à la fertilité. Etude sur deux générations - , Inhalatoire, Vapeur, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Tératogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour le développement: - : , Inhalatoire, Vapeur, Lapin

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 100 mg/kg, Orale, Rat Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 1mg/l/6h/d , Inhalatoire, Vapeur, Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 200 mg/kg, Cutanée,

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non classé

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

DOWSIL 282 ADHESVIE

Considérations médicales Octaméthylcyclotétrasiloxane administré à des rats par inhalation à des concentrations de 500 et 700 ppm a entraîné une diminution statistiquement significative du nombre de petits nés et la taille de portée vivante dans les deux les première et deuxième générations. Accouplement et de fertilité indices prolongées cycles oestriques, et une diminution a été observée après exposition à 700 ppm dans la deuxième génération seulement. Il y avait augmenté également de l'incidence des livraisons de la progéniture se étendant sur une période de temps exceptionnellement longue (dystocie). Les résultats d'une étude sur l'exposition par inhalation de vapeur répétée deux ans à des rats de l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes bénigne de l'utérus) dans l'utérus des femelles. Cette constatation a eu lieu à la plus forte dose d'exposition (700 ppm) seulement. Les études menées à ce jour ne ont pas démontré que ces effets se produisent par des voies qui sont pertinents pour les humains. Basé sur les informations disponibles sur son potentiel de causer des dommages à la santé humaine, Santé Canada, dans une évaluation préalable 2008, a conclu que l'octaméthylcyclotétrasiloxane ne pénètre pas dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions qui constituent ou pourraient constituer un danger au Canada à la vie humaine ou http://www.ec.gc.ca/substances/ese/eng/challenge/batch2/batch2_556-67-2.cfm de santé). L'exposition répétée chez le rat à D4 abouti à ce qui semble être l'accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine la pertinence de cette conclusion aux humains est inconnue.

Decamethylcyclopentasiloxane

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >24134 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 8,67

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 8.67 mg/l, Inhalatoire, Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 8,67

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

DOWSIL 282 ADHESVIE

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 200 mg/kg, Cutanée, NOAEL 100 mg/kg, Orale, LOAEL 125 mg/kg, ,

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

TOLUÈNE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.580,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5.580,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.000,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 28,1

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 28,1

DOWSIL 282 ADHESVIE

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif. Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - , Inhalatoire, Vapeur, Rat Négatif.

Toxicité pour la reproduction - développement Susceptible de nuire au fœtus. Tératogénicité: - : , Vapeur, Inhalatoire, Rat Positif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Organes cibles Foie Reins Système nerveux central Yeux

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. LOAEL (26 wk) 1.875 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat

Organes cibles Yeux Foie Reins Système nerveux central

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

DOWSIL 282 ADHESVIE

Contact cutané	Irritant pour la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Organes cibles	Foie Reins Système nerveux central

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

XYLENE

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ETHYLBENZÈNE

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PROPANE-2-OL

Écotoxicité Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui peut entraîner des effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Decamethylcyclopentasiloxane

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

TOLUÈNE

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

XYLENE

toxicité aquatique aiguë

DOWSIL 282 ADHESVIE

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 2-11 (Roccus saxatilis); 13,5 (Lepomis macrochirus); 21,0 (Phimepales promelas) mg/l, CL ₅₀ , 96 heure: 2.6 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203 Données de références croisées. NOEC, 56 jour: > 1.3 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 1-5 mg/l, Daphnia magna CE ₅₀ , 24 heure: 1 mg/l, Daphnia magna OECD 202 Données de références croisées.
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	ErC50, 72 heure: 4.36 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 73 heures: 0.44 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heure: >157 mg/l, OECD 209 Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	EC10, 21 jour: 1.91 mg/l, Daphnia magna OECD 211 Données de références croisées.
--	--

ETHYLBENZÈNE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 4.2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 1.8 - 2.4 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 hours: 5.4 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 30 minutes: >152 mg/l, Boues activées
Toxicité aiguë - terrestre	CL ₅₀ , 2 jour: 0.047 mg/cm ² , Eisenia Fetida (ver de terre)

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 7 jour: 0.96 mg/l, (Ceriodaphnia dubia)
--	--

PROPANE-2-OL

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
-----------------	--

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 48 heures: >100 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote) CL ₅₀ , 96 heure: 4200 mg/l, (Rasbora heteromorpha)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: >100 mg/l, Daphnia magna CL ₅₀ , 48 heure: 1400 - 1950 mg/l, Invertébrés d'eau de mer (Crangon crangon)

DOWSIL 282 ADHESVIE

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: >100 mg/l, Scenedesmus subspicatus

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: > 0.022 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
CL₅₀, 336 heure: 0.0063 mg/l, Cyprinodon variegatus
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 0.015 mg/l, Daphnia magna
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
CE₅₀, 96 heure: >0.0091 mg/l, Invertébrés d'eau de mer (Mysidopsis bahia)
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, : > 0.0044 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jour: > 0.0079 mg/l, Daphnia magna
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

Decamethylcyclopentasiloxane

Toxicité Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: >16 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: >2.9 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 96 heures: 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
NOEC, 96 heures: 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie CL₅₀, : >16 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
NOEC, : >=0.014 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
OECD 210
NOEC, : >=0.017 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
OECD 204

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 0.015 mg/l, Daphnia magna
OECD 211

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - plantes aquatiques ErC50, 72 heure: > 0.002 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

toxicité aquatique chronique

DOWSIL 282 ADHESVIE

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jour: 0.0046 mg/l, Daphnia magna
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

TOLUÈNE

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 5.5 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 3.78 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 10 mg/l,

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 24 heure: 84 mg/l,
(Nitrosomonas sp.)

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, 40 jours: 1.39 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
LOEC, 40 jours: 2.77 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jour: 1 mg/l, Daphnia magna
NOEC, 7 jour: 0.74 mg/l,
(Ceriodaphnia dubia)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

XYLENE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 87.8%: 28 jour
OECD 301F

ETHYLBENZÈNE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 70 - 80%: 28 jour
- Dégradation 100%: 6 jour
OECD 301E

PROPANE-2-OL

Persistance et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

DOWSIL 282 ADHESVIE

Persistence et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Stabilité (hydrolyse)	pH7 - Demi-vie : 69.3 - 144 heure @ 24.6°C
Biodégradation	- Dégradation 3.7%: 28 jour OECD 310

Decamethylcyclopentasiloxane

Persistence et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 0.14%: 28 jours

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Persistence et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 57%: 28 jours OCED 301B

TOLUÈNE

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 86%: 20 jour

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

XYLENE

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable. FBC: 5.4 - 25.9, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Coefficient de partage	log Pow: 2.77 - 3.2

ETHYLBENZÈNE

Potentiel de bioaccumulation	FBC: < 100, Poissons Données de références croisées.
Coefficient de partage	: 3.5

PROPANE-2-OL

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

DOWSIL 282 ADHESVIE

Potentiel de bioaccumulation FBC: 12400, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Coefficient de partage log Pow: 6.48

Decamethylcyclopentasiloxane

Potentiel de bioaccumulation FBC: > 500, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 8.87

TOLUÈNE

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable. BCF: 90, Leuciscus idus (ide mélanote)

Coefficient de partage log Pow: 2.65

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

XYLENE

Mobilité Le produit est non miscible dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

ETHYLBENZÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PROPANE-2-OL

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Mobilité Le produit contient des solvants organiques qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Decamethylcyclopentasiloxane

Mobilité Aucune information disponible.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Mobilité Mobile.

TOLUÈNE

DOWSIL 282 ADHESVIE

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Tension de surface 0.0242 mN/m @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit contient une substance classée PBT. Ce produit contient une substance classée vPvB.

Informations écologiques sur les composants

XYLENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ETHYLBENZÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PROPANE-2-OL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance est classée PBT. Cette substance est classée vPvB.

Decamethylcyclopentasiloxane

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance est classée PBT. Cette substance est classée vPvB.

DODECAMÉTHYLCYCLOHEXASILOXANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance est classée PBT. Cette substance est classée vPvB.

TOLUÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

XYLENE

Autres effets néfastes Indéterminé.

PROPANE-2-OL

DOWSIL 282 ADHESVIE

Autres effets néfastes Pas de données disponibles.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Autres effets néfastes Non disponible.

Decamethylcyclopentasiloxane

Autres effets néfastes Indéterminé.

TOLUÈNE

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Déchets classés comme déchets dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1133

N° ONU (IMDG) 1133

N° ONU (ICAO) 1133

N° ONU (ADN) 1133

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) ADHÉSIFS

Nom d'expédition (IMDG) ADHÉSIFS

Nom d'expédition (ICAO) ADHESIVES

Nom d'expédition (ADN) ADHÉSIFS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

DOWSIL 282 ADHESVIE

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	33
Code de restriction en tunnels	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 70 Numéro d'entrée: 48 Toluene

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

DOWSIL 282 ADHESVIE

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Certains ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

DOWSIL 282 ADHESVIE

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	14-01-19
Numéro de version	3.000
Remplace la date	16-08-18
Numéro de FDS	11812

DOWSIL 282 ADHESVIE

Statut de la FDS

Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Signature

Lisa Bland